



## **PROCÈS-VERBAL**

De la séance du Comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au siège social de la CMQ au 1130, route de l'Église à Québec, arrondissement de Sainte-Foy-Sillery, le 20 novembre 2008 à 16 h.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président (à compter de la résolution E-2008-99)
- M<sup>me</sup> Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente du comité exécutif
- M. Michel Giroux, préfet de la MRC de la Jacques-Cartier
- M<sup>me</sup> Anne Ladouceur, conseillère de la Ville de Lévis
- M. François Picard, conseiller de la Ville de Québec

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- M<sup>e</sup> Pierre Rousseau, secrétaire-trésorier

### Ouverture de la séance

La vice-présidente du comité exécutif ouvre et préside la séance en attendant l'arrivée du président. Il est constaté le quorum et la suffisance des avis de convocation.

### Approbation du procès-verbal de la séance du 6 novembre 2008

#### **Résolution n° E-2008-90**

D'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 6 novembre 2008.

Adoptée à l'unanimité

### Information sur le travail des commissions

Des informations sont données sur le travail accompli dans les commissions de la CMQ.

### Contrat du coordonnateur en planification du transport

#### **Résolution n° E-2008-91**

De renouveler à compter du 7 janvier 2009, le contrat d'engagement de M. Daniel Hargreaves à titre de coordonnateur en planification du transport et ce, pour une période de trois ans à raison de 4 jours par semaine sur la base d'une rémunération annuelle de [REDACTED]

Référence : Mémoire du 11 novembre 2008  
Certificat du  
Trésorier : CT-2008-265  
Responsable : Direction générale

Adoptée à l'unanimité

Prolongation d'un prêt de services

**Résolution n° E-2008-92**

D'accepter la prolongation jusqu'au 30 juin 2012, aux mêmes conditions, du contrat de prêt de services avec la Ville de Québec concernant M. André Bouillon, conseiller en aménagement à la CMQ.

De demander à la Ville de Québec d'accepter la prolongation du contrat de prêt de services aux mêmes conditions jusqu'au 30 juin 2012.

D'autoriser le président de la CMQ, M. Régis Labeaume, ainsi que le secrétaire-trésorier, M<sup>e</sup> Pierre Rousseau, et en cas d'absence ou d'empêchement d'agir, la vice-présidente du comité exécutif, M<sup>me</sup> Danielle Roy Marinelli, et le directeur général, M. Marc Rondeau, à signer le contrat à intervenir et tous les documents nécessaires en application de la présente résolution.

Référence : Mémoire du 12 novembre 2008  
Certificat du  
Trésorier : CT-2008-266  
Responsable : Secrétariat-trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Engagement d'une technicienne en recherche

**Résolution n° E-2008-93**

D'engager madame Caroline Lavoie au poste de technicienne en recherche prévu au plan d'effectif de la CMQ, et ce, à compter du 5 janvier 2009.

D'établir son traitement sur une base annuelle, à compter de son engagement, [REDACTED] plus les avantages sociaux accordés aux employés de la CMQ en vertu des conditions de travail et directives de fonctionnement applicables au personnel de la CMQ.

Référence : Mémoire du 17 novembre 2008  
Certificat du  
Trésorier : CT-2008-267  
Responsable : Coordonnateur à l'aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Certification universitaire en gouvernance de société

**Résolution no E-2008-94**

D'autoriser l'inscription du directeur général au module 1 du cours « Rôles et responsabilités des administrateurs » et le remboursement des frais d'inscription selon la politique applicable.

Référence : Mémoire du 20 novembre 2008  
Certificat du  
Trésorier : CT-2008-268  
Responsable : Directeur général

Adoptée à l'unanimité

Cotisation 2009 de la FQM et de l'UMQ

**Résolution no E-2008-95**

De renouveler l'adhésion de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) à la Fédération Québécoise des municipalités (FQM) pour l'année 2009 et de payer en conséquence la cotisation annuelle réclamée au montant de 3 666,63 \$ plus taxes.

Sur réception de l'avis de cotisation, d'autoriser le renouvellement de l'adhésion de la CMQ à l'Union des municipalités du Québec pour 2009.

Référence : Mémoire du 10 novembre 2008  
Certificat du  
Trésorier : CT-2008-269  
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Don en faveur de la CMQ

**Résolution no E-2008-96**

D'accepter le don à la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) de la collection personnelle de livres en droit du secrétaire –trésorier, M<sup>e</sup> Pierre Rousseau.

Référence : Mémoire du 3 novembre 2008  
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Mémorial du pont de Québec

**Résolution no E-2008-97**

D'octroyer un contrat de services professionnels au montant de 25 000 \$ plus taxes à Atelier 21/Gilles Duchesneau architecte, pour la réalisation de la première phase du mémorial du pont de Québec, le tout conformément aux documents d'appel d'offres et à l'offre finale révisée du soumissionnaire. Cette première phase inclut l'évaluation du coût de construction du mémorial.

Référence : Mémoires du 28 octobre et du 12 novembre 2008  
Certificat du  
Trésorier : CT-2008-270  
Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

**Résolution no E-2008-98**

De prendre acte du bordereau d'information en date du 20 novembre 2008 contenant les documents suivants :

- a) Lettre du 23 octobre 2008 de la ministre des Affaires municipales et des Régions à M. Richard Lehoux, préfet de la MRC de la Nouvelle-Beauce, relativement à l'adoption du règlement numéro 261-08-2008 modifiant son schéma d'aménagement (item g) du bordereau du 25 septembre 2008).
- b) Lettre du 23 octobre 2008 de la ministre des Affaires municipales et des Régions adressée à M. Richard Lehoux, préfet de la MRC de la Nouvelle-Beauce, relativement à l'adoption du

règlement de contrôle intérimaire numéro 262-08-2008 (item h) du bordereau du 25 septembre 2008).

- c) Lettre du 29 octobre 2008 de la ministre des Affaires municipales et des Régions adressée à la mairesse de la Ville de Lévis concernant la conformité du règlement numéro RV-2008-07-80 sur la protection du littoral, des rives et des plaines inondables (item b) du bordereau du 25 septembre 2008).
- d) Lettre adressée à M. Régis Labeaume par M. Vincent Feltesse, président de la Communauté urbaine de Bordeaux, remerciant pour l'accueil réservé à la délégation bordelaise lors de la rencontre du 9 octobre 2008 à Montréal dans le cadre des Rendez-vous régionaux.
- e) Note du 11 novembre 2008 de M<sup>me</sup> Chantal Gendron relative au bilan annuel du Fonds de développement économique métropolitain.

Référence : Bordereau d'information du 20 novembre 2008

Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Le président se joint à la réunion et en assume la présidence jusqu'à la fin.

Bordereau de dépenses

**Résolution no E-2008-99**

Les membres prennent connaissance du bordereau et posent des questions sur les dépenses. Les réponses données satisfont les membres du comité exécutif.

D'approuver le bordereau de dépenses soumis par le secrétaire-trésorier faisant état des chèques émis du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2008 au montant de 299 065,90 \$, plus 53 715,63 \$ pour les salaires versés du 1<sup>er</sup> au 30 octobre 2008.

Référence : Bordereau de dépenses du 12 novembre 2008

Certificat du

Trésorier : CT-2008-271

Responsable : Secrétaire-trésorier

Adoptée à l'unanimité

Levée de la séance

Et la séance est levée.

---

PRÉSIDENT

---

SECRÉTAIRE